L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 28 JUIN 1890.

OFFICIEL.

Assemblée Générale
—DE—
L'ETAT DE LA LOUISIANE.
Session régulière de 1890.

No 17] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la section 12 de la loi No 73, approuvé le 26 avril 1872.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 12 de la loi No 73 est amendée et décrétée à nouveau de manière à être conçue de la manière suivante:

Sec. 2.—Il est de plus décrété, Que, aussitôt possible après le vote de cette loi, le contrôleur préparera un registre de toutes les taxes dues et exigibles sur propriétés foncières pour l'année 1889, et il déposera le dit registre, avec un index d'ensemble, au bureau du Conservateur des Hypothèques pour la paroisse d'Orléans. Le dépôt de ce registre et de l'index constituera l'enregistrement et l'inscription du gage et de l'hypothèque contre les contribuables délinquants désignés dans le dit registre. Il ne sera payé aucun honoraire au Conservateur des Hypothèques pour cette inscription; il ne lui sera accordé que 10 cts pour chaque cancellation individuelle qu'il fera sur le certificat du contrôleur constatant le paiement d'une taxe quelconque mentionnée dans le dit registre, à moins que les dites inscriptions ne soient d'une façon quelconque nulles de par la loi ou qu'elles n'aient été cancellées par ordre de Cour. Après le 31 décembre de chaque année, un registre semblable pour les taxes non payées de l'année sur propriétés foncières, accompagné d'un index d'ensemble, sera également déposé au bureau du Conservateur des Hypothèques, en vertu des dispositions ci-dessus.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., que toute loi ou partie de loi contraire à la présente, est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 19 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 18.] LOI

Pour pourvoir au jugement par la Cour, sans jury, dans la paroisse d'Orléans, de toutes les affaires criminelles où la pénalité ne consiste pas nécessairement dans les travaux forcés ou la mort, et où le consentement des accusés devra préalablement être obtenu.

Attendu qu'il a été donné avis de l'intention de présenter cette loi, conformément à l'article 48 de la Constitution de l'Etat, et la preuve en ayant été faite à l'Assemblée Générale.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Section 1re.—Que dans tous les cas de mise en accusation ayant son origine dans la cour criminelle de district de la paroisse d'Orléans et ville de la Nouvelle-Orléans, quand la pénalité ne consiste pas nécessairement dans les travaux forcés ou la mort, l'accusé sera appelé, immédiatement après sa comparution devant le tribunal, ou avant qu'il ne soit tenu d'enregistrer une motion, un moyen judiciaire ou de défense quelconque, à décider et à déclarer devant la cour en session s'il renonce à être jugé par un jury, comme il en a le droit en vertu de la Constitution et des lois de cet Etat, pour être jugé par la Cour seule. La réponse ou la décision de l'accusé sera inscrite dans le procès-verbal de la Cour. Si l'accusé déclare qu'il renonce à être jugé par un jury pour l'être par le juge seul, la Cour entendra l'affaire sans jury, conformément aux règlements qu'elle prescrira.

Il est décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi contraire aux dispositions de la présente est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé, le 19 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme;
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 19] LOI

Pour protéger les feux et les stations de phare du gouvernement sur les eaux navigables de cet Etat.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane:

Section 1re.—Que toute personne qui détruira avec intention, ou qui mettra hors d'état une station de phare, un poste de phare, les degrés y conduisant, les lampes ou tout accessoire appartenant à une station de phare, ou qui éteindra les feux établis par les Etats-Unis le long des eaux navigables de cet Etat pour faciliter la navigation (si ce délit ne peut pas être puni en vertu des lois des Etats-Unis) sera, si elle est déclarée coupable, reconnue comme avoir commis un délit (misdemeanor) et sera condamnée à l'emprisonnement dans la geôle de paroisse pour une période d'un an au plus et à une amende qui n'excédera pas cent dollars, ou aux deux pénalités à la fois.

Sec. 2.—Toute personne qui brisera avec intention, ou endommagera, ou détruira une station de phare, un poste de phare, une plateforme à feu, les degrés y conduisant ou tout autre accessoire de phare, appartenant aux Etats-Unis, ou qui éteindra des feux établis par les Etats-Unis le long des eaux navigables de cet Etat pour en faciliter la navigation, dans l'intention de mettre en danger la sûreté d'un navire naviguant sur les dites eaux, ou compromettre la sécurité des personnes et des biens sur ce navire, sera (si les lois des Etats-Unis ne l'atteignent pas) passible, si elle est trouvée coupable, d'un emprisonnement au pénitencier qui n'excédera pas cinq ans.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé, le 19 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 20.] LOI

Pour autoriser le Collège de St-Isidore, de la Congrégation de la Sainte-Croix, de la Louisiane, à conférer des degrés et des diplômes en matière de lettres et d'arts, avis public ayant été donné, conformément à l'article 48 de la Constitution, de l'intention de s'adresser à la Législature pour faire voter la présente loi.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane;

Que le Collège de St-Isidore, institution située dans la paroisse d'Orléans, sous les auspices de la corporation de la Congrégation de la Sainte-Croix de la Louisiane, et les Directeurs, la Faculté ou les Administrateurs, sont autorisés à octroyer des grades universitaires et des diplômes en matière de lettres et d'arts, tels qu'on les décerne dans les universités et les collèges d'Europe et d'Amérique, à des personnes compétentes et méritant ces récompenses.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, que cette loi sera mise en vigueur dès qu'elle sera votée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.
JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé, le 19 juin 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 juin 1890.—Indications: Pour la Louisiane: Temps beau, température stationnaire, vents variables.

Température du 27 juin 1890.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	84	29
Midi	90	32
3 P. M.	90	32
6 P. M.	86	30

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.
Henry Ziegler à Mlle Martha Rosa.
Joseph A. McGinnis à Veuve Lenora Burchard.
John Fischler à Mlle Louisa Eberhardt.
Lucas Zar à Mlle Mary Cuccia.

Naissances.
Mme Nume Gravelle, un garçon.
Mme John W. Wilkinson, un garçon.
Mme Felicé Spiziala, un garçon.
Mme Xavier Bernard, un garçon.
Mme Robert J. McNeill, une fille.

Décès.
Geo. Schwab, 40 ans, 468 rue Magazine.
Bertha Brown, 3 mois, 132 rue Franklin.
Marie Monetta, 2 ans, Alger.
Lucretia Gordy, 23 ans, Alger.
John A. Stevenson, 16 jours, 41 rue Jackson.
Mlle Bertha Schwartz, 28 ans, rues Enghein et St-Claude.
Lillian A. Rainer, 1 an, 109 rue Howard.
Lizzie Patterson, 53 ans, rues Short et Green.
Joseph Dussuau, 37 ans, 127 rue St-Antoine.
Walter J. Lacoste, 4 mois, 97 1½ rue Columbus.
Adolph Assenheimer, 43 ans, 106 rue Delachaise.
John Edwards, 75 ans, rue Delord près Prieur.
Henriette Hall, 16 mois, 92 rue Bourgogne.
Mme Louise Hesse, 57 ans, 103 rue Perdido.
John L. Reach, 6 mois, rues Urquhart et Poet.
Mary Parker, 68 ans, rue Deuxième près St-Denis.
Ethel G. Johnson, 27 ans, 22 rue Bolivar.
Mme Mary Diehle, 48 ans, 161 1½ rue Neuvième.
Christian J. Young, 5 ans, 561 rue Chippewa.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Standard Guano & Chemical Manufacturing Company au Standard Cotton Seed Oil Company, onze terrains bornés par les rues Français, Union et Industrie et le Canal Marigny, et un terrain borné par l'Avenue Marigny, Union, Industrie et Français, $32,000.

Mme J. Bertucci à P. Rando, un terrain borné par les rues Dryades, Remparts, Melpomène et Terpsichore, $3,000.

S. Pfeifer à L. C. Lebergne, un terrain borné par les rues Thalie, Melpomène, Camp et Magasins, $2,300.

Veuve et héritiers de J. Müller à H. Brinkmann, deux terrains bornés par le fleuve, les rues Philip Levée et Jackson, $12,200.

Mme F. Percy à P. A. Capdau, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Nord Remparts, Français et Bourgogne, $2,000.

LES VACANCES.

Cérémonies de fin d'année dans les diverses institutions.

Les maisons d'éducation pour les jeunes filles se multiplient tous les jours, mais nous ne sommes plus au temps de Molière, et nous n'avons à redouter ni l'invasion des princesses ni la domination des femmes savantes qu'il a si spirituellement tournées en ridicule. La femme s'instruit aujourd'hui non pour faire une sotte parole de son savoir, mais pour être l'égale de l'homme et conquérir dans la vie, par la force de sa volonté et de son intelligence, une place qui lui a été longtemps refusée.

La supériorité intellectuelle du sexe fort n'est plus qu'un vain mot, la femme a su prouver son égalité devant la science et l'homme n'a qu'à s'incliner tous les jours devant les remarquables succès de femmes médecins, dentistes, avocats.

Le droit de s'instruire que l'homme avait cru jusqu'ici lui être exclusif, lui échappe peu à peu dans ce siècle de progrès, et il s'inquiète avec raison de l'usurpation des postes par la femme, qui réduit ainsi le nombre des emplois et diminue pour le père de famille les chances de travailler pour entretenir cette famille, puisque cette mission est la sienne et non celle de la femme.

Ce fâcheux résultat ne se produit encore très heureusement qu'à l'état d'exception et les jeunes filles, en grande majorité, n'aspirent guère qu'à l'obtention du diplôme de fin d'études qui leur permettra d'être les dignes compagnes de leurs maris, de bonnes mères pour leurs enfants. Ici, dans nos pensionnats qui sont très nombreux, le diplôme de graduée est tout ce que désire la jeune fille, et cela suffit assurément, car les études sont poussées à un très haut degré dans ces institutions.

Beaucoup de celles-ci ont déjà congédié leurs élèves au retour des vacances où nous voici, et plusieurs ont encore à accomplir cette formalité annuelle qui est la bienvenue pour les parents, les élèves et les professeurs.

Pendant cette période de fêtes scolaires qui durent presque tout le mois de juin, les théâtres ne désemplissent guère. Il semble qu'ils soient aux beaux jours des représentations d'hiver, mais celles que l'on y donne en ce moment sont d'un tout autre intérêt pour les spectateurs.

La salle Grunewald, qui est très recherchée pour ce genre de fête, était occupée hier soir par les élèves de

L'INSTITUTION PINAC.

L'empressement du public à se rendre à cette cérémonie, était une preuve de l'intérêt qu'il porte à cette maison d'enseignement qui ajoute tous les ans, s'il est possible, à la réputation fort enviable qu'elle a su se faire.

A l'heure fixée pour le lever du rideau, pas une place dans la salle, et sur la scène l'aimable spectacle des jolies graduées et de leurs compagnes de classe, ensemble charmant que le regard se plaisait à contempler.

Le programme, par sa composition, révélait beaucoup de tact et de délicatesse de la part des professeurs qui l'avaient composé.

S'il nous fallait passer par le détail chacune des nombreuses parties dont il était formé, nous risquerions fort de ne pas trouver une assez grande variété de termes élogieux pour exprimer le succès de chacune des exécutantes.

Qu'il nous suffise de donner ici leurs noms et de dire qu'aucune d'elles, si optimiste fut-elle, n'avait sans doute rêvé un plus beau triomphe.

Les demoiselles dont les noms figuraient au programme, composé de récitations, de duos, d'exercices gymnastiques et d'une gentille pièce intitulée *Le départ de Jeanne d'Arc*, étaient: Mlles B. Webb, J. Vignes, C. Cazenavette, M. Cazenavette, L. Dupuy, L. Webb, S. Gillely, M. Fortier, M. Théard, A. De Blanc, C. Maillet, N. Espinache, R. Robichoux, E. O'Connell, L. Delery, A. Gautier, J. Leprêtre, MM. P. Massicot et C. Spitsfaden, Mlles M. Espinache, R. Gaudet, G. Bienvenu, A. Senzeneau, L. Monty, H. Gaudet, E. Paul, A. Thibodeaux, M. Dayries, E. Grouchy, B. de Marcay, A. Trist, A. Pelandier, A. Hudson, S. Mahé, A. Boulet, E. Dossat, Marie Pinac, A. Brugier, G. Richardson et M. Richards.

Les graduées étaient, pour le *Cours d'Anglais*, Mlles E. Dossat, Alice Brugier et Georgie Richards.

Cours de Français.—Mlles Marie Pinac et J. Cazenavette.

INSTITUTION PICARD.

Il y avait hier autour de l'Institution Picard, rue de l'Esplanade, une animation inaccoutumée. Ce n'était plus le va-et-vient quotidien des élèves, leur entrée et leur sortie régulière, mais une affluence d'invités qui franchissaient la grille du coquet jardin où est nichée cette école. Nous nous demandions, non sans raison, où ils allaient trouver place dans ce local, vaste assurément, mais insuffisant à contenir autant de monde.

Notre anxiété a été de courte durée, car sacrifiant leur confort à l'intérêt qu'ils prenaient à cette fête, beaucoup d'invités n'ont pas hésité à conserver pendant toute la cérémonie la place qu'ils avaient pu trouver même au dehors de la salle. Cette affluence parlait éloquemment en faveur de la popularité de cette institution, tenue par des dames qui ont au plus haut point le talent d'éveiller et de seconder l'intelligence des enfants confiés à leurs soins.

Le programme était aussi bien composé qu'il était chargé et l'exécution en a été remarquable. Le savoir dont les élèves ont fait preuve a donné une très haute idée de la capacité des professeurs. Six graduées ont reçu leurs diplômes. Ce sont:

Anglais—Mlles Odette Rousselle, Irène Edwards, Aline Folse.

Français—Mlles Odette Rousselle, Irène Edwards, Nettie Hunter, Stella Waguespack, Emilie Dittmann.

Les cours ouvriront le 1er lundi de septembre et l'institution reprendra son ancien nom de *Markey and Picard Institute*.

INSTITUTION LOCQUET-LEROY.

Pour la douzième fois cette Institution vient de décerner les diplômes à ses graduées. La cérémonie a eu lieu à la Salle Grunewald en présence d'une nombreuse assistance qui a applaudi sans réserve aux succès des jeunes filles qui se sont distinguées dans leurs études pendant l'année scolaire 1889-90.

Charmantes dans leurs frais costumes, les graduées ont fait ample moisson de fleurs qui avaient été apportées en abondance à leur intention par leurs parents et amis.

Les discours de bienvenue et d'adieu de Mlles Gussie Colcock et Viola Carey ont été particulièrement remarqués.

La distribution des médailles a eu lieu comme suit:

Cours Préparatoire—Mlle Aline Lions.

Cours de Grammaire—Première année, Mlle Camille Salomon; deuxième année, Mlle Josie Newman; troisième année, Mlle F. Braughn.

Département Académique—Première année, Mlle Annie Innis; deuxième année, Mlle Julia Cahn; médaille de junior, Mlle Alice Loeb.

Kindergarten Department—Mlle Hélène Newman.

Cours de Grammaire—Mlle Camille Salomon.

Département Académique—Mlle Emma Berthelot.

Médaille de français—Première classe, Mlle Alice Loeb; deuxième classe, Mlle Gussie P. Colcock; troisième classe, Mlle Ethel Holmes; quatrième classe, Mlle Gertie Marx; cinquième classe, Mlle Florence Braughn; sixième classe, Mlle Julia Cahn; septième classe, Mlle Edna Innis; huitième classe, Mlle Nellie Robinson; neuvième classe, M. Mather Conrad; dixième classe, Mlle Josie Newman.

Médaille française Kindergarten—M. Walbert Salomon.

Médaille de conversation française—Mlle Nellie Robinson.

Médaille de musique—Mlles Cécile Gueydan et Rita Braughn.

Graduées.—Mlles Emma Berthelot, Gussie Colcock et Claudia Walker.

Tableau d'honneur anglais.—Mlles Rita Braughn, Cécile Gueydan, Lelia Monnot, Viola Carey, Ethel Homes, Maggie Douglas, Rose Munzesheimer, Blanche Newman, Blanche Salomon, Nellie Robinson, Louise Meyering, et M. Moise Conrad.

Tableau d'honneur français.—Mlles Rita Braughn, Cécile Gueydan, Viola Carey, Lelia Monnot, Maggie Douglas, Emma Quirk, Clara Leigh Newman, Blanche Newman et Blanche et Camille Salomon.

Mention honorable de peinture.—Mlle Lelia Monnot.

Mention honorable de dessin.—Mlle Carrie Bowman, Annie Innis et Ethel Holmes.

COLLÈGE ST-ISIDORE.

Perdu dans l'épaisse verdure d'un immense jardin, situé assez près et assez loin de la ville pour ne jouir que de ses agréments, le Collège St-Isidore, très populaire à juste titre, vient de congédier ses élèves qui y acquièrèrent à la fois une solide instruction, une bonne éducation et une excellente santé.

La cérémonie présidée par le maire Shakspeare a été très attrayante.

Quatre graduées ont reçu leurs diplômes des mains du maire, MM. R. Maitland, W. Lehman, F. Dahlgren et J. Hoffmann.

Chaque année, le nombre des nouveaux étudiants augmente dans de très flatteuses proportions.

ACADÉMIE SAINT JOSEPH.

Le COMMENCEMENT de l'académie St-Joseph a été un des plus remarquables de la saison. Il a différé entièrement de ceux organisés jusqu'ici par cette institution et par toutes les autres, en ce que la fête a eu lieu en plein air, sous un pavillon profusément décoré et illuminé, au milieu des arbres et de la verdure. Au lieu de cette chaude atmosphère pesante et désagréable dont on s'impose la souffrance en assistant à ces fêtes données en plein été dans des locaux mal aérés, les assistants ont joui doublement de la fête en respirant une délicieuse brise.

Le programme a charmé l'assistance qui en a témoigné par des applaudissements bien mérités par les exécutantes. Un chaleureux accueil a été fait aux graduées tandis qu'on plaçait sur leur charmante tête une couronne qui leur seyait à ravir. Des médailles et des couronnes de graduées ont été décernées à Mlles Anita Garcia et Marie Lowdy pour le cours d'anglais, et à Mlles Alphonsine Murphy et Laurenza Albert pour le cours d'anglais.

Couronnes d'honneur accordées à Mlles A. Murphy et L. Albert; croix accordées à Mlles A. Garcia, M. Vincent, L. Allain, R. Adams, M. Schlatre, A. Ramel, E. Jaubert, O. Boudousquié, B. Reine, L. Bodet, et H. Gebelin.

Couronnes d'application—Mlles E. Chauff et M. Gluduel.

Couronnes de mérite—Mlles M. Vincent, J. Vincent et L. Keller.

Cour de Circuit.—John Galt et autres. Une nouvelle audition de cause est refusée.

Cour Civile de District.—La succession de M. Angelo M. Solari est ouverte. Il lègue à sa femme l'usufruit de tous ses biens personnels et de la part qui lui revient de son association avec son frère. Il déclare que les enfants recevront chacun leur part d'héritage à leur majorité et qu'ils resteront associés de la maison Solari aussi longtemps que son frère le désirera.

M. Solari était assuré sur la vie pour la somme importante de $100,000.

Joseph Swan contre la ville.—Jugement contre le demandeur.

R. Stewart Dennee contre J. Paul Blancq.—Jugement confirmé en faveur du défendeur.

Merchants' Mutual Insurance Company contre Richard M. Ong.—Jugement contre le défendeur pour $380.

John S. Moore contre W. W. Sotcliffe.—Jugement en faveur du demandeur pour $1,524 21.

Cour Criminelle.—Attaque—Hank White 2 mois, Willie Harrison 1 mois, Robt Thompson 2 mois, G. Davis $1 ou 1 mois, Geo. Clarke 10 jours, Louis Lomon, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Première cour de recorder.—Les frères Mulvey, récemment remis en liberté, ont été de nouveau arrêtés sous une accusation de diffamation portée contre eux par Nick Seldner, encoignure Pologne et Bourgogne. Ils ont été renvoyés devant le Commissaire des Etats-Unis sous caution de $250 chacun.

Deuxième Cour de recorder—Thos. Welch, le conducteur, J. H. Muller, le mécanicien et Geo. Murray, le chauffeur du train du Pontchartrain, accusés d'avoir blessé, le 8 mai, encoignure Champs-Elysées et Claiborne un jeune garçon du nom de John Amstet, ont été acquittés.

Reçus de taxes.—M. le colonel Louis St-Martin, aidé de ses nombreux employés, vient de terminer les reçus de taxes de ville pour l'année 1890. Ces comptes ou reçus sont au nombre de 27,237. Ce travail, si long et si ardu, a été commencé le 1er mai dernier; jamais il n'avait été accompli aussi rapidement. Nous en félicitons notre ami M. St-Martin, ainsi que le contrôleur M. O. Thoman, qui l'a activement secondé. Le livre des reçus a été remis au trésorier le 25 juin. Il est probable que la Ville sera prête, vers le 1er juillet, à recevoir les taxes.

Jambe cassée.—Un nommé T. C. Cunningham ayant grimpé sur un train de marchandises dans le but de voyager gratuitement, est tombé sur la voie et s'est cassé la jambe gauche au-dessous du genou. Il a été transporté à l'hôpital.

Accident.—Hier matin, un nommé Henry Bryant qui travaillait encoignure Canal et Bourbon, à l'immeuble en construction, a été blessé à la tête par la chute d'une poutre. Il a été transporté à l'hôpital.

Noyé.—Hier à 1 heure 15 P. M., comme le ferry de la rue du Canal quittait Alger, un nommé Thos Petrie, âgé de 21 ans, natif de Hungersund, Norvège, et demeurant rue Bourbon No 68, a essayé de sauter à bord au moment du départ du bateau, mais il a mal calculé la distance et est tombé dans le fleuve et s'est noyé.

L'affaire d'empoisonnement.—La police a arrêté cinq personnes qu'elle considère comme étant compromises dans l'affaire d'empoisonnement du No 513 de la rue du Camp. L'analyse de la limonade a révélé la présence d'une certaine quantité d'arsenic dans la boisson.

Devant le recorder, Jno. Blaes, un nègre dont le cerveau est mal équilibré, a déclaré que Gus. Blocker lui avait ordonné de mettre une poudre blanche dans la limonade et que sur son refus il lui avait donné 10 sous pour aller acheter de l'arsenic, mais il lui avait été impossible de s'en procurer, toutes les pharmacies étant fermées. Quand il revint Blocker était parti. On n'attache pas une grande importance aux révélations de ce nègre, dont la raison est ébranlée.

Paralysé.—Hier à 2 h. 45 P. M. W. D. Sitton, âgé de 48 ans, employé au Louisiana Cotton Press a été pris d'une attaque de paralysie, et il a été transporté chez lui, rue St. Thomas entre Washington et Quatrième.

Johnson, le condamné à mort.—Le shérif Villeré a donné lecture hier matin à Wm Johnson de son arrêt de mort. Il n'a manifesté aucune surprise et n'a trahi aucune émotion. Il montre toujours la même indifférence et déclare non seulement qu'il est prêt à mourir, mais qu'il lui tarde de mourir.

Jeunes voleurs.—Deux précoces voleurs, Henry Wells et Louie Stevenson, âgés de 12 ans, ont été arrêtés hier à 5 heures pour vol de $65.

Les quais.—Les locataires des quais ont entrepris, hier, d'importants travaux de réparations et d'améliorations au pied de la rue Ste-Anne. Les quais vont être enlevés de cette rue jusqu'à la rue des Ursulines sur une longueur de 1000 pieds et remplacés par un long quai construit sans interruption et dont les abords seront exhaussés au-dessus du niveau des plus hautes eaux de 1890. Ces travaux seront terminés dans l'espace d'un mois.

Firemen's Charitable Association.—Les membres du comité du festival de la Firemen's Charitable Association se sont réunis hier soir à 8 heures et ont décidé de donner $25 à l'orphelinat protestant allemand et ont ajourné au 11 juillet.

Mort du général Alexandre De Clouet.

Il vient de s'éteindre, dans la paroisse St-Martin, à l'âge de 78 ans, un homme qui a fait sa marque, qui a joué un rôle brillant dans notre histoire. Il appartient à une de ces anciennes familles françaises qui ont puissamment contribué dans le dix-huitième siècle, à la colonisation du pays. Le général Alexandre De Clouet, né en 1812, appartenait à la troisième génération d'une famille française du Bordelais. Son aïeul Alex. François De Clouet, était un officier de la marine royale de France, qui était venu se fixer en Louisiane, où il s'était marié et avait commandé, pendant plusieurs années, le poste des Attakapas.

Le père commandait un régiment sous le général Jackson à la bataille de la Nouvelle-Orléans. Lui-même ayant perdu son père et sa mère, presqu'immédiatement après sa naissance, se trouva orphelin; il fut recueilli par une tante, Mme Benoist de Ste-Claire, dont, plus tard, il épousa la fille.

A cette époque, c'était l'habitude—on en avait les moyens, on en faisait un peu une affaire de mode—d'envoyer les enfants faire au loin leur éducation. Le jeune De Clouet fut expédié au collège de Georgetown, District de Colombie, d'abord, puis à celui de Bardstown, Kentucky. Il y fit de brillantes études puis alla en Europe, en France, son pays d'origine, pour achever son instruction.

Revenu au lieu de sa naissance, comme toute âme bien née doit le faire, il étudia d'abord le droit, puis, se rejetant vers l'agriculture, il se fit planteur. Il a passé presque toute sa vie dans une magnifique plantation qu'il possédait près de St Martinville.

Sa haute position sociale, ses remarquables qualités intellectuelles, l'appelaient à jouer un rôle dans la politique de son pays. Il lui paya le tribut qu'il lui devait. Tour à tour, il fut membre de la Chambre et du Sénat.

Quand commença la lutte entre le parti démocrate et le parti whig, M. De Clouet, tempérament essentiellement conservateur, se fit le défenseur du dernier de ces deux partis, dont il devint le champion, le chef accrédité.

Battu, il se garda bien de suivre ses collègues mécontents dans le parti Know Nothing; ses instincts conservateurs le lui interdisaient. Il embrassa, sans hésiter, la cause de la Démocratie. C'est dans cette situation que les événements de 1861 vinrent le surprendre. M. De Clouet n'hésita pas un instant. Il se jeta dans le parti de la Confédération; il fut élu membre de la Convention qui devait décréter la sécession de la Louisiane et il y fut un des principaux orateurs. Envoyé bientôt au Congrès Confédéré, il y fut un des signataires de la Constitution des Etats de la Confédération.

Rentré chez lui, il devait soutenir, les armes à la main, la cause qu'il avait soutenue de sa parole et de ses votes, il servit en qualité de colonel du 26me régiment de la Louisiane.

Bientôt, brisé par les fatigues de la vie des camps, il lui fallut donner sa démission et revenir en Louisiane pour tâcher de ramasser les débris d'une fortune que la guerre avait anéantie. Nous ne l'avons vu reparaître qu'un instant dans l'arène politique, au moment de l'inauguration du gouverneur Nicholls qui, alors...... mais qui, depuis......

C'est dans la retraite qu'il vient de mourir laissant un nom respecté, une réputation intacte mais une fortune délabrée.

Telle est, à l'état d'esquisse ou de squelette, la vie de cet homme; telle aussi, la machine que nous sommes tous, plus ou moins, suivant la situation que nous font, ou les devoirs que nous créent la naissance, la position sociale, ou la position de fortune. Mais il y a, par derrière, les qualités intellectuelles, les qualités morales qui appartiennent en propre à l'individu, et en font un être à part, différant complètement de ses semblables et leur étant quelquefois supérieur.

Ici, nous trouvons, dans le général Alex. De Clouet, une individualité tout à fait originale, ne relevant que d'elle-même. Il était tout d'une pièce. Homme du Sud et Blanc, il ne bronchait jamais sur ces deux questions. Il n'admettait pas de compromis. C'était un conservateur, et un conservateur intransigeant. On l'a même qualifié d'extrémiste—un défaut, suivant ceux qui ont l'échine souple et les convictions douteuses; une vertu, aux yeux de ceux qui ont une croyance ferme et le sentiment de leur dignité.

Disons le mot vrai; il avait développé, au haut degré, la qualité la plus rare, à notre époque; c'était un caractère.

En lui, la Louisiane perd une de ses individualités les plus respectables; une de ces individualités qui se font de plus en plus rares, qui disparaissent peu à peu et ne se remplacent pas.

LES CRIQUETS EN ALGÉRIE.—Une dépêche de Tiaret, 10 juin, annonce que l'invasion des criquets ne pourra pas être empêchée. Les appareils sont insuffisants. Ils ont été franchis par les criquets.

Les récoltes des communes de Teniet-el Haad et Tiaret sont irrémédiablement perdues.

Une femme empoisonne son mari. A l'autopsie, le docteur-expert trouve tant d'arsenic dans les entrailles de la victime, qu'il dit, à l'audience, aux jurés:
—Le cadavre contenait du poison en quantité suffisante pour tuer cinq personnes!
L'accusée, se levant avec vivacité:
—Mon mari était un gros mangeur!

Berlingard a accompagné sa moitié chez la couturière. Celle-ci demande:
—N'est-ce pas que cette robe va bien à madame?
—Si elle lui va! Comme le canard aux petits pois!

L'esprit d'opposition.
Quillembois est logé auprès d'un tunnel du chemin de fer de ceinture. A tout moment, il est assourdi par les sifflets des locomotives.
—Ah! s'écriait-il, l'autre jour, dans un accès d'impatience, c'est absolument intolérable. Quel sale gouvernement!

Un médecin vient chez un malade condamné depuis huit jours.
Il voit des tentures noires et dit:
—Bon! Il est mort. Ce n'est pas la peine de monter.
Après un silence:
—Mais ce n'est pas la peine non plus de perdre une visite.
Et il inscrit sur son carnet:
"Dernière visite: 20 francs."

On parle d'un emprunteur féroce qui, durant dix ans, a mis tous ses amis à contribution.
—Il est mort hier, dit quelqu'un.
—Ah! bah!
—Oui. Il a rendu l'âme.
—Il n'aura donc pas voulu partir sans avoir rendu quelque chose!

Un jeune poète se présente chez un éditeur pour lui demander de publier un de ses poèmes:
—Ça vous coûtera cinq cents francs!
—A moi!
—Dame! qui fait les vers les paie.

On parle d'amour, devant Rapineau.
—Le succès, dit un assistant, appartient souvent à celui qui sait faire le premier pas.
—Justement, fait Rapineau; c'est celui que je n'ai jamais voulu faire!
—???
—Parce qu'il n'y a que celui-là qui coûte!

DÉPÊCHES Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le choléra en France.

Paris, 27 juin.—Le choléra a fait son apparition à Auray, en Bretagne, et dans plusieurs villes de l'Ouest.

On signale 2 cas à Marseille et un à Lyon.

Cette nouvelle a causé une grande agitation.

On manque d'eau à Paris et l'on est obligé de s'approvisionner à la Seine.

Les statistiques dénotent que cet état de choses a toujours eu pour résultat des épidémies de fièvre typhoïde et de diphtérie.

Paris, 27 juin—Le gouvernement dément officiellement le bruit de l'apparition du choléra en France.

Le Canal de Panama.

Paris, 27 juin—Le comité qui a été envoyé à Panama pour se livrer à une enquête sur l'état du canal a soumis un autre rapport sur l'avenir de l'entreprise.

Le comité dit que la construction du canal demanderait encore 20 ans et coûterait 1,737,000,000 de francs. Le comité est d'avis que les travaux ne peuvent être terminés qu'à condition de la formation d'un syndicat composé des puissances intéressées dans l'entreprise.

La décoration de l'ordre de l'Aigle Noir.

Berlin, 27 juin—L'empereur Guillaume a conféré la décoration de l'ordre de l'Aigle Noir au comte Von Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne en Angleterre.

Affaires d'Allemagne.

Berlin, 27 juin.—Le Sultan a consenti à faire cession du Zanzibar à l'Allemagne.

On prétend que l'empereur Guillaume désire que l'archiduc Charles l'accompagne dans sa visite en Russie, pour prouver que l'alliance austro allemande existe toujours.

Colonies allemandes en Afrique.

Berlin, 27 juin—L'explorateur Rholefs écrit au *North German Gazette* que le commerce allemand à Zanzibar gagnera à être transféré sur le littoral allemand.

Le chancelier a dit hier soir qu'on attachait une importance exagérée à Witu qui est destiné à perdre cette importance lorsque Patte et Mahda deviendront la possession de l'Angleterre.

Le Bill d'Education en Autriche.

Vienne, 27 juin—L'empereur François-Joseph a donné sa sanction au premier bill adopté par la Diète de Bohême en mai dernier, par lequel le conseil d'éducation est divisé en deux sections, allemande et tchèque.

Troubles sanglants en Turquie.

Constantinople, 27 juin—On annonce d'Erzeroum, en ce qui concerne les récents troubles en cette ville, qu'un détachement de soldats turcs a fait une perquisition dans une église pendant la célébration des services religieux, dans l'espoir d'y trouver une provision d'armes. La congrégation a protesté contre cette indignité et en a ouvert le feu sur les Turcs.

Dans la bagarre, un officier turc, 4 Arméniens et 8 soldats turcs ont été tués. Il y a eu beaucoup de blessés des deux côtés.

Une bande de musulmans a fait plus tard une démonstration turbulente et a attaqué le consulat anglais à coups de pierres.

Affaires africaines.

Zanzibar, 27 juin.—On a reçu du Dr Petro, l'explorateur, une lettre datée de Ruboga, 16 juin, dans laquelle il donne une explication du traité conclu avec le roi d'Uganda, par lequel les Anglais sont chassés du pays. Il ajoute que le manque de munitions l'empêche de marcher sur Wadelai.

Il dit avoir trouvé plusieurs crânes et des ossements à l'endroit où l'évêque Hannington et ses compagnons furent assassinés.

Politique anglaise.

Londres, 27 juin—Le *Times* prétend que la tentative faite par les amis de Lord Randolph Churchill dans le but d'obtenir qu'il fasse de nouveau partie du Cabinet, a échoué.

Le *Standard* est d'avis que le bill des titres sera renvoyé comme l'a été le bill de rachat des terres.

Naufrage.

Londres, 27 juin—Le steamer hollandais *Prince Frederick*, d'Amsterdam, à destination de Java, a sombré dans la nuit du 25 juin, par 47 degrés de latitude nord et 6 degrés de longitude ouest, à la suite d'une collision avec le steamer anglais *Morpessa* de Taquetey, à destination de Dunkerque.

La rencontre a eu lieu dans un épais brouillard. Le *Morpessa* est arrivé à Falmouth avec la cale d'avant submergée.

Il amenait à son bord l'équipage et 93 passagers du *Prince Frederick*. Il y a eu six victimes.

L'Angleterre et la question Coloniale.

Londres, 27 juin—Aujourd'hui, à la Chambre des Communes, Sir James Fergusson, sous-secrétaire du Bureau des affaires étrangères, a répondu à M. Blaine qu'un traité avait été conclu avec la France en mars 1862, par lequel la France et l'Angleterre s'engageaient à respecter l'indépendance du sultan de Zanzibar.

Au sujet du bruit qui circule sur l'entente avec l'Allemagne, on affirme qu'il existe une clause secrète par laquelle une alliance avec cette puissance a été conclue en cas de guerre. Le sous-secrétaire prétend que le gouvernement n'a pas pris de nouveaux engagements envers les puissances européennes soit dans le présent traité ou dans toute autre circonstance.

Il a ajouté que l'on était toujours en pourparlers au sujet de la Baie Embalfish et du Damaraland. Une bande de territoire de deux milles de large suffirait pour donner libre accès aux Allemands au Zambeze.

M. Alfred a demandé s'il était vrai que le gouvernement fut disposé à céder l'île Dominique à la France, au cas de la renonciation par celle-ci à ses droits sur Terre Neuve.

Le sous-secrétaire a démenti ce bruit.

Nouvelles diverses.

Londres, 28 juin—On annonce la mort de James McKnight McGarel Hogg à l'âge de 67 ans.

Le Police Bill de M. Matthews a été présenté hier soir en seconde lecture à la Chambre des Communes.

Sarah Bernhardt a été obligée de s'arrêter subitement hier soir au second acte de *Jeanne D'Arc* pour cause de faiblesse et d'aphonie.

Plus tard dans la soirée son état s'est amélioré et elle a annoncé qu'elle serait complètement rétablie aujourd'hui.

A propos du mouvement révolutionnaire à la frontière mexicaine.

Mexico, 27 juin—Les journaux du gouvernement persistent à affirmer qu'il n'y a pas de mouvement révolutionnaire à la frontière, et que par conséquent il n'y a eu ni conflit ni arrestation à Laredo.

WASHINGTON.

Faux bruits de troubles entre le Chili et le Brésil.

Washington, 27 juin—M. Valente, l'ambassadeur du Brésil aux Etats-Unis, a annoncé que le bruit qui circule au sujet de troubles qui menaceraient de se produire entre le Chili et le Brésil est sans fondement. Il dit que le Brésil a conclu une alliance avec le Pérou et la République Argentine contre le Chili.

La Nouvelle-Orléans représentée au Carnaval d'Ogden.

Kansas City, 27 juin—Une délégation de 100 commerçants de la Nouvelle-Orléans, représentant toutes les branches industrielles de la ville du Croissant, se trouve à Kansas City. Ils sont arrivés ce matin de la Nouvelle-Orléans et se rendent à Ogden, Utah, pour assister aux cérémonies du couronnement de Rex II, qui vont commencer mardi prochain et se prolonger pendant une semaine.

Rex I est M. S. B. Walmsley qui se trouve en ce moment en ville. Le major Walmsley est un riche citoyen de la Nouvelle-Orléans et un membre très actif de la Chambre de Commerce, du Board of Trade et de la Bourse au Coton.

Les Louisiana Rifles de la Nouvelle-Orléans accompagneront les délégués qui sont partis ce soir pour Ogden par un train spécial.

Écrasées par un train.

East River, Mass., 27 juin—Deux petites filles ont été écrasées par un train ce matin, rue Sud Sommerset. L'aînée a été tuée en portant secours à sa sœur.

Les parures de Mme Oelrich.

New York, 27 juin—Chacune des merveilleuses robes françaises de Mme H. Oirich a été décrite avec ses couleurs et ses garnitures, mais on n'a encore rien dit de ses bijoux merveilleux qui, par leur nombre et leur beauté, feraient honneur à une princesse. Mais ce ne sont pas tant les feux et la grosseur des diamants et des rubis qui sont remarquables que la monture des pierreries. Elle possède une orchidée en émeraude dont les étamines et les pistils sont en diamants et une fleur de lys ombrée avec des saphirs; mais le bijou le plus remarquable a été porté par elle à Truxedo la nuit dernière à un dîner qu'elle offrait à ses amis.

Une éblouissante lumière qui semblait se mouvoir s'échappait de sa robe de dentelles et de son corsage. Aucun de ses hôtes ne pouvait deviner quel était ce nouveau genre de bijou. Mme Oelrich questionnée, répondit que c'étaient des mouches lumineuses du Brésil. Elles sont tout à fait inoffensives et constituent une charmante parure pour des écharpes ou la coiffure. On les trouve dans les champs de canne à sucre, au Brésil. Ces jolis insectes lui ont été donnés par un planteur de Rio. Un certain nombre de dames en villégiature à Truxedo ont exprimé le désir d'en posséder de semblables, et il est probable que cette mode deviendra générale à l'automne.

Suicide d'une fillette de 13 ans.

Burlington, N. J., 27 juin—Maggie Brudogg, une fillette de 13 ans, a disparu de chez Samuel Adams et l'on pense qu'elle s'est suicidée. Elle avait été retirée de l'orphelinat, il y a deux mois par M. Adams et sa femme qui s'étaient engagés à l'entretenir.

L'enfant était très satisfaite du changement et lorsque Mme Adams la menaça de la renvoyer à l'horphelinat si elle se conduisait mal, elle déclara qu'elle se suiciderait plutôt que d'y retourner.

Mardi comme elle se reposait au lieu de s'acquitter d'une légère besogne dans le ménage, Mme Adams l'envoya chercher du bois.

Elle partit et tarda tellement à revenir que Mme Adams alla à sa recherche, mais ne put la retrouver. M. Adams la chercha à son tour jusqu'à 10 heures du soir. On a trouvé la trace de ses pas sur la rive de la rivière Assiscunk et l'on pense qu'elle s'est noyée. On continue néanmoins à la chercher.

Découverte de miel.

Louisville, 27 juin.—Des fouilles pratiquées dans le nord du Tennessee ont amené la découverte d'une grande quantité de miel.

Depuis longtemps la présence d'essaims d'abeilles sur la colline Fox, le long du Cumberland près de Franklin, avait été signalée.

La colline a une hauteur de 170 pieds et les abeilles avaient choisi près du sommet une fissure à laquelle on ne pouvait arriver sans courir le risque de se tuer.

Comme ces abeilles n'avaient jamais été dérangées on en conclut qu'il devait exister une abondante provision de miel.

Dernièrement un puisatier nommé Starke visita le rocher et fut persuadé qu'à l'aide de sa tarière il pouvait arriver au précieux dépôt. Il fit des démarches et réussit à persuader à quelques fermiers de faire les dépenses nécessaires et un trou de trois pouces fut percé sur le haut du rocher. A une profondeur de 85 pieds, la tarière rencontra le miel. Tuyaux et barils furent mis en réquisition dans les fermes voisines et le syndicat en a demandé d'autres à Louisville.

Mort enragé.

Woodson, Mass., 27 juin.—John Colunan, âgé de 11 ans, a succombé hier à l'hydrophobie. C'est le deuxième décès causé depuis deux mois à Woods'on par cette terrible maladie. On va paraît il, exiger que désormais tous les chiens soient enchaînés ou muselés. Cet enfant a été mordu il y a deux mois par un gros chien avec lequel il jouait en compagnie de quelques enfants.

Dimanche, il a été pris d'une violente douleur à l'épaule. Le lendemain, le docteur reconnut chez lui tous les symptômes de l'hydrophobie, lesquels se sont aggravés jusqu'à la mort du malade, qui a été maintenu sous l'influence d'anesthésiques pour supprimer les crises qui accompagnent toujours la dernière période de la maladie.

Un chef indien mortellement blessé.

West Superior, Wis., 27 juin—Rain in the Face, le fameux chef indien de la tribu des Sioux qui s'est rendu célèbre par le massacre de Custer, est en ce moment à l'agence de Standing Rock, blessé mortellement. Il existe au sujet de cette blessure, certaine histoire qui n'a été révélée qu'hier.

Le chef a été blessé, il y a deux jours, de plusieurs coups de couteau à la poitrine par une squaw, une jolie fille qu'il avait abandonnée pour une autre et qui dans la nuit, pendant son sommeil, lui a plongé un énorme couteau dans la poitrine. Elle se constitua prisonnière et n'exprima qu'un regret, celui de ne pas l'avoir tué.

Cette affaire a causé une grande agitation, et si le chef succombe à sa blessure, la jeune femme sera jugée pour meurtre. Elle est sous bonne garde, car on craint qu'elle ne soit victime de la vengeance des amis du chef.

Recensement.

Salt Lake, Utah, 27 juin—La population de Salt Lake City est estimée à 49,971 habitants.

Celle d'Ogden à 16,825.

San Francisco, 27 juin—La population de San Francisco est estimée à 300,000 habitants, dont 24,000 chinois soit une augmentation de 2,000 depuis 1880.

Il y a environ 10,000 autres chinois qui habitent San Francisco en hiver et qui en été travaillent dans la campagne.

Incendie d'un navire.

San Francisco, 27 juin—Le steamship *City of Rio Janeiro*, de Hong Kong et Yokohama, apporte la nouvelle de l'incendie du steamer *Parching*, capitaine Place, qui a quitté Shanghai le 28 et a été détruit près de Forked Tree, sur la rivière Tang. On pense que le capitaine, le mécanicien et 26 natifs ont péri.

Plusieurs navires chinois ont recueilli les naufragés. Le navire était chargé principalement de boîtes d'allumettes. Il était assuré.

Noyés.

Joliet, Ill., 27 juin.—John et Joe Stancher et Mitchel Melauskis, trois polonais, se sont noyés hier soir à Krakers-Stone à l'est de la ville. John Stancher qui est un vieillard a été pris de crampes en se baignant, et son fils Joe a sauté à l'eau pour lui porter secours. Tous deux étant en danger de se noyer, Melauskis est venu à leur secours et tous trois ont péri.

Découverte d'ossements.

Rochester, Minn., 27 juin—Hier, en creusant un fossé pour l'écoulement de l'eau, les deux individus qui étaient occupés à ce travail ont découvert à une centaine de pieds de distance une ancienne tranchée contenant des ossements humains mêlés à des ossements de bestiaux, de chevaux et de porcs.

On pense que des colons arrivés avant la colonisation définitive du pays campèrent à cet endroit et furent massacrés par des Indiens Sioux qui habitaient les terres basses et avaient établi un village non loin de là, où se trouve maintenant la ville.

Le fait que les ossements étaient inhumés prouve que ceux des colons qui survécurent à cette bande battirent les indiens car dans le cas contraire les ossements eussent été laissés à la surface du sol.

L'Exposition de 1892.

Chicago, 27 juin—Les commissaires de l'Exposition se sont réunis ce matin. Le comité d'organisation a soumis un rapport préliminaire dans lequel il conseille que la commission soit composée d'un président, de cinq vice-présidents, d'un trésorier et d'un secrétaire.

Le premier vice-président devra être d'une opinion politique opposée à celle du président, et les quatre autres représenteront les divers partis. Le rapport a été adopté. La Commission a alors élu définitivement un président, et M. Thomas W. Palmer, du Michigan, a été nommé à ce poste. M. John T. Dickinson du Massachusetts élu secrétaire. La question de la nomination des cinq vice-présidents a été référée au comité d'organisation.

La Chambre et le Sénat.

Bâton Rouge, 27 juin—Le bill du sénateur Demas ayant trait à la suppression des bouges qui sont le rendez-vous du rebut de la population de couleur, rue de la Douane, près Franklin, a été adopté par le Sénat et sera assurément voté par la Chambre.

La Chambre a définitivement adopté le bill relatif à la protection du département du feu de la Nouvelle-Orléans et le bill qui détermine le maximum du tarif des compagnies de chemins de fer pour le transport des voyageurs.

Parmi les nouveaux bills se trouvent celui de M. P. Canonge, ayant pour objet d'amender l'article 72 relatif aux séances extraordinaires de l'assemblée générale, et un bill de M. Shields relatif aux échelles de sauvetage dans les hôtels, en cas d'incendie.

Sur motion de M. O'Connor, la Chambre a ajourné à lundi à 2 heures P. M. Le Sénat siégera probablement aujourd'hui.

Le sénat et la Chambre ajourneront jeudi prochain au 10 juillet.

Une ascension en ballon.

Cleveland, O., 27 juin—Estelle Lecoy, une jeune fille de Cleveland dont le véritable nom est Estelle Hall, a fait hier sa première ascension en ballon et sa descente à l'aide d'un parachute au Park Beyeries.

Elle n'a pas réussi et a failli se tuer. Le ballon était gonflé à l'air chaud et un employé nommé Edward French chargé de surveiller le gonflement et d'empêcher le ballon de s'enflammer par les étincelles s'échappant du feu fut emporté avec elle.

Quand le ballon fut suffisamment gonflé, on coupa les cables sans prévenir French qui n'étant pas préparé fut emporté par une jambe et resta suspendu la tête en bas.

Il finit par se redresser alors que le ballon était à environ 30 pieds du sol.

Il se lâcha prise et après avoir fait deux sauts périlleux retomba sur la tête. Il s'est grièvement blessé.

Dans ses efforts, French détacha le parachute du ballon et à une hauteur de 100 pieds, il tomba. Comme le parachute ne se déploie qu'après une assez longue descente, il ne fut d'aucun secours à Estelle qui descendit rapidement vers le sol et un cri de terreur retentit.

Heureusement elle tomba sur un arbre et resta accrochée aux branches. Quand on vint à son secours on s'aperçut qu'elle en était quitte pour la peur. Elle a déclaré qu'elle recommencerait son expérience.

La chaleur à Chicago.

Chicago, 27 juin—Plus de vingt personnes ont été suffoquées hier par la chaleur, mais aucune d'elles n'est en danger de mort.

La vague froide que l'on attend depuis plusieurs jours n'est pas encore arrivée.

Des dépêches de plusieurs villes de l'Indiana, de l'Illinois et de l'Iowa annoncent que la température varie entre 90 et 98 degrés.

Plusieurs cas d'insolation ont eu des suites fatales.

Cincinnati, 27 juin—Il y a eu ici, aujourd'hui, 7 cas de suffocation par la chaleur et 1 décès.

Corps retrouvés.

Johnstown, Pie., 27 juin—Trois corps de femmes ont été retrouvés aujourd'hui dans la rivière en amont du pont de pierre, où s'étaient amoncelés l'été dernier les débris provenant de la destruction de Johnstown. Les corps étaient ensevelis dans le sable et parfaitement conservés. Un seul a été reconnu, celui de Mme Roberts, femme de J. Howard.

Écroulement d'un édifice.

Knoxville, 27 juin.—Un immense édifice à sept étages s'est écroulé ce matin. Personne n'était dans le voisinage à ce moment et conséquemment il n'y a pas eu de victimes.

L'immeuble venait d'être construit et avait coûté $50,000. Bryson & Cie, marchands de nouveautés en gros s'y étaient déménagés la semaine dernière. Leur stock évalué $25,000 est enseveli sous les décombres.

Un armateur monte sur un navire et part en oubliant le grand mât, qu'elle est sa religion?
—Il est mât emettant! (sans liaison, s. v. p.)

Quelle différence y a-t-il entre un député qui dit oui, un évêque et un invalide?...
—Le député affirme; l'évêque confirme et l'invalide....infirme.

Entre électeurs:
—Comment! monsieur Prudhomme, vous n'avez pas voté pour le conseiller sortant?
—Pas du tout, car il n'a rien fait à ma rue.
—Mais elle est parfaite, votre rue, bien pavée, bien éclairée, bien aérée. Que voulez-vous de plus?
—Il y manque la plaque d'un grand homme!

Rapineau vient de perdre sa femme, sa douleur est navrante.
Au cimetière, un ami veut le consoler:
—Non, laisse-moi, clame Rapineau, mon malheur est trop grand. Je ne sais pas ce que j'aurais mieux aimé perdre.
—De l'argent? interroge timidement l'ami.
Et Rapineau après un instant de réflexion:
—Oui!

Dans un poulailler, à minuit.
Le coq se met à chanter à l'entrée de deux voleurs.
Premier voleur.—Qu'est-ce que cet animal-là peut avoir à chanter?
Deuxième voleur.—Tu aurais dû t'envelopper le nez; il a cru que c'était le soleil qui se levait.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No [illegible], rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barracks et Dauphine.

CHEMINS DE FER.
Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:35 am	No 2 Cin'ti Ex. 3:40 pm
No 3 Vic'g Ex. 5:35 pm	No 4 Vic'g Ex. 7:55 am
No 5 Baton Rouge Acc'n....10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'n.....4:30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex....8:15 am
No 7 Coast Acc 9:05 am	No 6 Lim. Ex....3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 7:15 pm	No 8 Coast Acc 3:40 pm
No 5 Fast Ex 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:00 pm
Excursion dimanche et mercr. 9:45 pm	Excursion dimanche et mercr. 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...10:20 pm	No 2 Passen....9:15 am
No 3 Chi. Lim. 7:30 am	5 L. & C. Ex. 5:30 pm
No 5 Accom'n. 9:00 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 17 Excursion dimanche....8:45 pm	No 17 Excursion dimanche....7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express....7:00 pm	No 51 California Express....8:00 am
No 54 B. Rouge 10:25 am	No 53 B. Rouge 3:50 pm

MORGAN LINE.

No 19.....8:10 am	No 20.....4:05 pm
No 17, local...7:50 pm	No 18, local...7:10 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 11:25 am	No 6 Fastline 8:45 am
No 5 Fastline 7:00 am	No 2 Limited...4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.
Dimanche et mercredi.

No 9.....7:15 pm	No 10.....8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.....8:30 am	No 8.....4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:00 a m ... 4:00 a m	Pte-la Hache.. 7:00 am
4:50 p m	... 5:00 pm
	Shell Beach...9:20 am

Dimanche.

10:10 am ... 3 pm	6:00 am ... 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.
Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 28 JUIN 1890.
St-Louis—CITY OF BATON ROUGE, à 5 P M
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Grand Isle—JOE WEBRE, à 8 A M

LUNDI, 30 JUIN 1890.
Bayou Goula—MARY E. COMEAUX, à 12 M
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Fleuve et rivières.

Memphis, 27 juin—Le fleuve baisse. Temps clair et chaud. Départ City of Monroe pour Natchez 10 a m.

Caire, 27 juin—Le fleuve a 24 pieds et baisse. Temps beau et chaud. Arrivés City of St-Louis de St-Louis 8 p m. City of New Orleans de la Nlle-Orléans 9 a m. Départ Sentinel pour Memphis 9 a m, City of New Orleans pour St-Louis 9 a m.

Louisville, 27 juin—La rivière monte lentement—9 pieds 1 pouce dans le canal; 6 pieds 9 pouces aux chutes. Temps clair et chaud.

Evansville, 27 juin—La rivière a 12 pieds 7 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 27 juin—La rivière a 19 pieds 7 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Cincinnati, 27 juin soir.—La rivière a 17 pieds 6 pouces et baisse. Temps beau et chaud.

Pittsburg, 27 juin—La rivière 3 pieds 9 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Pittsburg, 27 juin—La rivière a 4 pieds 10 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Wheeling, 27 juin—La rivière a 7 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Wheeling, 27 juin, soir—La rivière a 6 pieds 9 pouces et monte. Temps clair et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 27 juin 6 p m—Vent du sud-ouest. Arrivé steamship El Monte, capitaine Quick, de New York.

Départ steamship Breakwater pour Puerto Cortes via Livingston, Va'cela pour Hambourg, Hispania pour Greytown et Chalmette pour New York.

Marchés

Paris, 27 juin—Les rentes 3 pour cent—91 francs 87 1/2c.

Londres, 27 juin 4 p m—Consols à la clôture 96 1/16 au comptant et 96 3/4 à terme.

Liverpool, 27 juin Coton—Calme. Middling 6 3/8d. Ventes 7,000 balles, y compris 500 pour la spéculation et l'exportation, et 5,200 balles coton américain.

BULLETIN MARITIME.
VENDREDI, 27 JUIN 1890

ARRIVÉS.
Steamship El Monte, Quick, New York

BATEAUX A VAPEUR
Mary Z Comeaux, Comeaux, Germania.
E W Cole, Blanchard, Pitmans.
John D Scully, Scovell, Shreveport.
City of Baton Rouge, Baxey, St-Louis.

Arrivages de produits.

GERMANIA—par steamer Mary Z Comeaux—[illegible] sacs riz brut et fret assorti.
PITMAN'S—par steamer E W Cole—2 barils sucre 5 sacs riz brut et fret assorti.
SHREVEPORT—par steamer John D Scully—11 balles coton 2654 sacs graines coton 5820 sacs farine graine coton et fret assorti.
ST-LOUIS—par steamer City of Baton Rouge—10 balles coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—7 balles coton 5 wagons farine graine coton 14 barils mélasse 12 barils sucre et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—13 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD Fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1 wagons graine coton 10 bouts tabac 28 barils mélasse 15 sacs riz brut et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK
Steamship Hudson, Kemble.... parti 27 juin
Steamship El Mar, Hawthorn.... parti 28 juin
Steamship New Orleans, Halsey.... parti 21 juin
Steamship El Paso, Quick.... parti 25 juin

LIVERPOOL.
Steamship Floridian, Sandry.... parti 17 mai
Steamship Architect, Bond.... parti 22 mai
Steamship Cuban, Anson.... parti 26 mai
Steamship Historian, Beddie.... parti 24 mai
Steamship Yucatan, Peat.... parti 31 mai
Steamship Texan, King.... parti 3 juin
Steamship American, Bertie.... parti 5 juin
Steamship Explorer, Jones.... parti 12 juin
Steamship Mariner, ——.... parti 14 juin
Steamship Costa Rican, Alexander.... parti 17 juin
Steamship Caribbean, Watson.... parti 19 juin
Steamship Counsellor, Jones.... parti 19 juin

LONDRES.
Steamship European, Johnston.... parti 11 juin

ANVERS
Steamship Nantes, Manoni.... parti 15 mai
Steamship Kennett, Lake.... parti 28 avril
Steamship Para, ——.... parti 3 juin
Steamship Bordeaux, Guedillon.... parti 17 juin

BRÊME.
Steamship Federation, Pinkham.... parti 18 juin

HAMBOURG.
Steamship Galacia, ——.... parti 24 mai

LISBONNE
Barque Commercio, Cawalde.... partie 17 mai

BUENOS AYRES
Navire Olive Mercer, Foley.... parti 30 mai

HAVANE.
Barque Teresa Figueras, Alaina.... parti 15 juin

MATANZAS.
Brick Mary Fink, Marwich.... parti 20 juin

MONTEVIDEO.
Barque Amelie Galatola, Scotto.... partie 5 mars

GÊNES.
Barque Geschen, Billerns.... parti 19 avril
Barque Volente de Dio, Olivari.... partie 19 avril

PALERME
Steamship Efficient, Harris.... parti 10 juin

SALERNO.
Barque Marco Polo, Gundersen.... partie 28 mars

RIO DE JANEIRO.
Navire Thérèse, Storm.... parti 29 avril

VERA CRUZ
Steamship Paris, Chevalier.... parti 16 juin

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Capital autorisé......$50,000,000
Actions......$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:
Henry Gardes...Président American Nat. Bank
George S. Preston...Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare....Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder....A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson....Richardson & May
Jules A. Blanc....Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala.....Capitaliste
John Hanson Kennard....Avocat
E. H. Power....

OFFICIERS:
Président....HENRY GARDES
Vice-Président....JOS. A. SHAKSPEARE
Secrétaire....HENRY GINDER
Trésorier....JULES A. BLANC
Avocat Général..JOHN HANSON KENNARD
Directeur Général....E. H. POWER

CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
1er juin—1 an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, cor Orléans, Lne.

AVIS.
On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du [illegible], coin Dauphine et Bienville. [illegible]

CHARTE.
ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE,—PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit-cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DENEY TAYLOR, notaire public pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés, personnellement ont comparu les personnes dont les noms sont ci-dessous signés, et ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges conférés par les lois de l'Etat de la Louisiane, ils ont convenu et se sont engagés et par les présentes, contractent et s'engagent mutuellement entre eux et avec toutes les personnes qui dans l'avenir deviendront associées, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "New Orleans Brewing Association" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; et le président du Conseil d'Administration, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations ou tous documents légaux. Ladite corporation existera, avec droit de succession sous son nom d'incorporation et durera pour la pleine période de quatre-vingt-dix-neuf ans, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec le devoir [illegible]; d'édicter et d'établir tels règlements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation, lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation; de posséder, recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation, de la propriété—mobilière et immobilière; et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain ou un bâtiment dans cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et d'ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drèche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisés en et représentés par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration jugera convenable; et dès que cinq cent mille (500,000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrit. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme au reliquat dû s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs sera tenue par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, entre 10 heures A. M., et 2 P. M. élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle-Orléans; et chaque actionnaire aura le droit à toutes les élections, soit en personne ou par procuration, à un vote pour chaque action de fonds capital, [illegible], mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précéderont l'élection.

La majorité des votes donnés, un vote par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection; et, à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice président de même qu'un secrétaire, ce dernier pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances, et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission ou autrement, le Conseil d'administration pourra, dans les dix jours qui suivront la déclaration de cette vacance, remplir celle-ci en élisant de parmi les actionnaires un de ceux qui seront qualifiés.

Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir; et en cas de sa mort, de sa démission, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu; élection qui se fera par le Conseil d'administration, dans les dix jours qui suivront la déclaration de la vacance dans le Conseil [illegible] du président, conformément aux règlements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute, avec le consentement des deux tiers des actions représentées et votant à une assemblée des actionnaires convoquée dans ce but, et le montant du fonds capital de la corporation peut être augmenté ou diminué de la même manière [illegible] dans ce but, après que trente jours d'avis [illegible] publiés dans un journal de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] quarante jours d'avis [illegible] envoyé à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction; elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement qui pourront être nécessaires pour réaliser le but et les desseins de cette corporation, savoir:

Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Lochte, John Langles, Albert P. Noll, et G. Faehnle, avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président, et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection des directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur; l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus, fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville; cette désignation sera faite par écrit et sera insérée au procès-verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent, tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour, mois et an ci-dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé:	PH. W. DIELMANN,
PETER BLAISE,	J. LANGLES,
H. LOCTE	ALBERT P. NOLL,
THEO. BRUMMER,	ERNEST PRAGST,
GEO. FAEHNLE,	C. G. REBENTISCH,

J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 395, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.
(SCEAU) Signé: GEO GUINAULT,
Conservateur des Hypothèques.

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.
(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.
11 mai—11 18 25—4 16 juin

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Amarrage
Aransas	Havane	Alger
Darien	Liverpool	1er dist. 36
Excelsior	New York	Alger
El Paso	New York	Alger
Gussie	Bocas del Toro	Alger
Haytian	Liverpool	1er dist. 37
Inventor	Liverpool	Harvey's Canal
Joaquin Ancona	Progreso	[illegible]
Johannes Brun	Truxillo	1er dist. 13
Marseille	Havre et Anvers	4e dist. 41
Morgan	Brazos Santiago	Alger
New York	Mobile	Alger
Pascal	Liverpool	1er dist. 70
Statesman	Liverpool	Harvey's Canal
Trinacria	Gênes	[illegible]
Tabasqueno	En réparation	2e dist. 17
Valeria	Hambourg	[illegible]
Whitney	Laid up	Alger

NAVIRES.

Stephan	Brême	4e dist. 43

BARQUES.

Auguste	Brême	4e dist. 43
Anna	Brême	4e dist. 44
Barcelona	Barcelone	[illegible]
Servia	Oporto	[illegible]

GOELETTES

Joe P Machecá	....	[illegible]
[illegible]	....	[illegible]
Santo Oteri	....	[illegible]
[illegible] King	Utila	